

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 11 juin 1904

No 43

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

—○—

Calendrier, 673. — Les Quarante-Heures de la semaine, 673. — Bref de Sa Sainteté le Pape Pie X, 674. — La protestation du Pape, 677. — Honneurs pontificaux, 679. — Chronique diocésaine, 679. — De la présence des femmes et des protestants dans les chœurs de chant, 680. — Faites-nous des hommes, 681. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 682. — Bibliographie, 686.

Calendrier

—○—

12	DIM.	b	III apr. Pent. S. Jean de S. Facond, confesseur. Solennité du Sacré-Cœur de Jésus . <i>Kyr.</i> 2 ton. (Procession et consécration au Sacré-Cœur de Jésus). II Vêp., mém. du suiv. et du dim.
13	Lundi	b	S. Antoine de Padoue, confesseur.
14	Mardi	b	S. Basile, évêque et docteur.
15	Mercr.	b	S. Bède le Vénérable, confesseur et docteur (27 mai).
16	Jeudi	b	S. Jean-François Régis, confesseur.
17	Vend.	†vr	De la férie.
18	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

—○—

12 juin, Chapelle Notre-Dame de Lourdes, Québec. — 13, Saint-Antoine de Tilly. — 14, Ile-aux-Grues. — 15, Notre-Dame du Portage. — 16, Saint-Jean-Port-Joli. — 17, Saint-Jean Des-chaillons.

Bref de Sa Sainteté le Pape Pie X

en faveur de la Propagation de la Foi

PIE X, PAPE

Pour être en mémoire perpétuelle.

Elevé à la charge apostolique et placé, par un don de la clémence divine, au sommet même du sacerdoce chrétien, Nous avons pris sur Nous une sollicitude qui s'étend, certes, bien au delà de Notre Eglise de Rome. En effet, sur le point de quitter la terre, le Christ ordonna aux apôtres et parmi eux tout spécialement à Pierre, — qu'il a voulu faire briller plus que les autres, non seulement par sa dignité, mais aussi par son zèle pour la gloire céleste, — d'enseigner toutes les nations et de porter la salutaire prédication de la nouvelle doctrine aux extrémités les plus éloignées de la terre. Obéissant donc aux préceptes divins et suivant les exemples illustres de Nos prédécesseurs, Nous pensons que rien ne convient mieux à Notre charge que d'accorder Notre entière bienveillance et Notre faveur à tout ce qui peut contribuer à manifester la lumière évangélique et à dilater les limites de l'Eglise.

Au premier rang par son utilité et son action se place cette Œuvre digne d'une souveraine louange, qui a reçu le nom illustre de : « La Propagation de la Foi. » Elle semble être née et avoir surgi au milieu des hommes par une inspiration toute divine ; car il est conforme au plan de la Providence de Dieu que le peuple fidèle de l'Eglise, qui n'a pas reçu la mission de prêcher la doctrine du Christ, aide cependant, par ses secours et ses subsides, les hérauts de l'Evangile. Voilà pourquoi l'amour du Christ Rédempteur, pressant le cœur d'hommes excellents, leur a inspiré de réunir en une association les fidèles de tous les peuples et de toutes les nations ; de les faire contribuer de leurs biens aux saintes expéditions des missionnaires ; de venir au secours des dispensateurs des choses saintes, en associant leur prière, et ainsi d'obtenir l'objet de tous leurs vœux, le progrès du règne de Dieu sur la terre. Tout le monde

sait qu'une telle association a grandement mérité de la propagation de la foi chrétienne. Si des ressources permettent aux envoyés de la doctrine catholique d'atteindre les contrées les plus éloignées et les plus barbares et d'y porter les bienfaits de notre religion et de la civilisation, c'est à la générosité de cette noble association qu'on doit l'attribuer. Ainsi pour des peuples innombrables commença le salut; ainsi furent préparés pour les âmes des fruits excellents dont celui-là seul appréciera justement le prix, qui connaît la vertu du sang répandu par le Christ; ainsi, à l'encontre de ce qu'on pourrait attendre des forces d'hommes dispersés, on a merveilleusement obéi à la loi qui commande de propager l'Évangile.

Pénétré des mérites de cette illustre association, Nous n'avons jamais cessé de Nous sentir porté vers elle, ni de l'aider dans la faible mesure de Nos forces, tout disposé à faire pour elle plus encore, si la grâce de Dieu Nous en donnait le pouvoir. Maintenant, puisque la bonté du Dieu Tout-Puissant Nous a donné de dispenser aux fidèles, du haut de cette chaire de Pierre, des faveurs spirituelles, Nous ne voulons pas omettre d'honorer par une marque de Notre spéciale bienveillance l'association que Nous venons de louer. C'est pourquoi, en vertu de Notre autorité apostolique et par les présentes lettres, pour ce seul motif, Nous absolvons et déclarons absous de toute excommunication, dispense, interdit et autres sentences, censures et peines ecclésiastiques, s'ils en ont encouru quelque-une, tous et chacun de ceux en faveur de qui lesdites lettres sont données et, afin qu'aux appuis extérieurs fournis à l'association viennent s'ajouter également la protection et la grâce d'En-Haut, Nous lui choisissons et donnons saint François-Xavier comme patron céleste, et Nous voulons qu'à ce saint soient accordés tous les honneurs dus aux célestes patrons; de plus, pour que l'extension de son culte et un surcroît d'honneurs liturgiques viennent encore augmenter sa gloire, Nous élevons sa fête au rite double majeur, conformément aux rubriques, pour l'Église universelle.

Il existe entre ce saint et l'Œuvre de la Propagation de la Foi des rapports spéciaux et personnels. En effet, François, de son vivant, s'appliqua avec tant de zèle et tant de succès à faire pénétrer la vérité chrétienne au sein des nations, qu'

lui semble réapparaître un instrument de choix de la puissance divine, comme dans la personne même des apôtres.

Aussi, Nous avons le ferme espoir que cette association très noble va se développer de plus en plus, par l'intercession de François, et que bientôt, par l'abondance de ses fruits, le nombre de ses associés, la libéralité et le zèle de ceux qui offrent leurs aumônes, elle arrivera à réaliser cette chose sublime et éclatante, à savoir que, comme le Christ a institué son Eglise pour préparer le salut de tous ceux qui croient; de même, Dieu, dans ses desseins, a fait naître l'association de la Propagation de la Foi, pour faire resplendir la lumière de l'Évangile aux yeux de ceux qui ne croient pas encore.

Et, sans doute, à ce résultat contribueront beaucoup déjà les efforts généraux des catholiques, même s'ils se dépensent isolément en libéralités individuelles; mais rien ne sera plus profitable que l'organisation des dizaines parmi les catholiques, selon de très sages règlements; car, moins les efforts ont de cohésion, moindre est l'effet produit, et, au contraire, les efforts unis et ordonnés sont très puissants. Agir individuellement, dirons-Nous, c'est bien agir; mais, agir avec ensemble, c'est agir comme il faut. Que le Christ, qui a sauvé et régénéré le genre humain, protège l'œuvre par sa grâce et son secours, puisque c'est à propager le très saint nom du Christ que s'applique l'association: oui, nous qui vivons rachetés non pas à prix d'or et d'argent, mais au prix du sang précieux du Fils de Dieu, nous avons le devoir, avant tout, d'attirer à force de prières l'aide de Dieu.

Tels sont Nos ordres et Nos commandements: et Nous voulons, d'ailleurs, que les présentes lettres soient fermes, valides et efficaces, qu'elles aient et sortissent leur plein et entier effet et soient inviolablement observées en tout temps et par tous ceux à qui il appartient et il appartiendra, et qu'il soit jugé et statué conformément à elles par tout juge revêtu d'un pouvoir quelconque; déclarons nul et de nul effet tout acte à ce contraire, de quelque autorité qu'il émane, sciemment ou par ignorance.

Nonobstant toutes institutions et ordonnances apostoliques et toutes autres contraires; et voulons que la même foi soit ajoutée aux copies collationnées ou imprimées, souscrites par

un notaire public et revêtues du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'aux présentes mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-cinquième jour de mars 1904, de Notre Pontificat, la première année.

Place du sceau.

LOUIS Cardinal MACCHI.

La Protestation du Pape

Voici le texte, qui paraît bien authentique, de la protestation que le Saint-Siège a adressée aux gouvernements représentés près le Vatican, à l'occasion de la visite que le président de la République française a faite dernièrement au roi d'Italie, à Rome même :

Des Chambres du Vatican.

28 avril 1904.

La venue à Rome, en forme officielle, de M. Loubet, président de la République française, pour rendre visite à Victor-Emmanuel III, a été un événement de si exceptionnelle gravité que le Saint-Siège ne peut le laisser passer sans appeler sur lui la plus sérieuse attention du Gouvernement que Votre Excellence représente.

Il est à peine nécessaire de rappeler que les chefs d'Etats catholiques, liés comme tels par des liens spéciaux au pasteur suprême de l'Eglise, ont le devoir d'user vis-à-vis de lui de plus grands égards, comparativement aux souverains des Etats non catholiques, en ce qui concerne sa dignité, son indépendance et ses droits imprescriptibles.

Ce devoir, reconnu jusqu'ici et observé par tous, nonobstant les plus graves raisons de politique, d'alliance ou de parenté, incombait d'autant plus au premier magistrat de la République française, qui, sans avoir aucun de ces motifs spéciaux, préside en revanche une nation qui est unie par les rapports traditionnels les plus étroits avec le pontificat romain, jouit, en vertu d'un pacte bilatéral avec le Saint-Siège, de privilèges signalés, a une large représentation dans le Sacré-Collège des cardinaux, et par suite dans le gouvernement de l'Eglise universelle, et possède par singulière faveur le protectorat des intérêts catholiques en Orient.

Par suite, si quelque chef de nation catholique infligeait une grave offense au Souverain Pontife en venant prêter hommage à Rome, c'est-à-dire au lieu même du siège pontifical et dans le même palais apostolique, à celui qui, contre tout droit, détient sa souveraineté civile et en entrave la liberté nécessaire et l'indépendance, cette offense a été d'autant plus grande de la part de monsieur Loubet ; *et si, malgré cela, le nonce pontifical est resté à Paris, cela est dû uniquement à de très graves motifs d'ordre et de nature en tout point spéciaux.*

La déclaration faite par M. Delcassé au Parlement français ne peut en changer le caractère ni la portée, — déclaration suivant laquelle le fait de rendre cette visite n'impliquait aucune intention hostile au Saint-Siège ; car l'offense est intrinsèque à l'acte d'autant plus que le Saint-Siège n'avait pas manqué d'en prévenir ce même gouvernement.

Et l'opinion publique, tant en France qu'en Italie, n'a pas manqué d'apercevoir le caractère offensif de cette visite, recherchée intentionnellement par le gouvernement italien dans le but d'obtenir par là l'affaiblissement des droits du Saint-Siège et l'offense faite à sa dignité, droits et dignité que celui-ci tient pour son devoir principal de protéger et de défendre dans l'intérêt même des catholiques du monde entier.

Afin qu'un fait aussi douloureux ne puisse constituer un précédent quelconque, le Saint-Siège s'est vu obligé d'émettre contre lui les protestations les plus formelles et les plus explicites, et le soussigné cardinal secrétaire d'Etat, par ordre de Sa Sainteté, en informe par la présente Votre Excellence, en vous priant de vouloir porter le contenu de la présente note à la connaissance du gouvernement de...

Il saisit en même temps cette occasion de confirmer à Votre Excellence les assurances... etc...

Cardinal MERRY DEL VAL.

N. B. — La phrase que nous avons *soulignée* avait été omise, à dessein, de la protestation adressée au gouvernement français : et c'est de cette suppression que les sectaires, gouvernants et autres, de France, ont fait semblant d'être extrêmement irrités, irritation qui a eu pour effet le rappel de l'ambassadeur français près le Vatican.

Si parfois vous êtes tenté par le démon, encouragez-vous en pensant à la couronne qui vous attend.

Honneurs pontificaux

Les journaux quotidiens ont déjà annoncé l'élévation récente, à la dignité de Prélat domestique, de M. le chanoine Bolduc, curé de Cacouna.

Nous offrons nos félicitations bien sincères au nouveau Prélat, dont la belle carrière apostolique reçoit un couronnement si honorable.

Chronique diocésaine

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé E.-E. Brunet a été nommé aumônier de l'Hôpital de Fraserville; M. l'abbé Jos. Lavoie a été nommé vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

M. l'abbé J.-Aur. Dion est retourné au vicariat de Saint-Raymond.

— Dimanche dernier, 5 du mois courant, dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la TONSURE à MM. Amédée Trépanier, Damase Potvin, Emile Bernard, Almer Neveu, de la Congrégation des Pères Blancs d'Afrique.

Le même jour Sa Grandeur a promu aux ORDRES MINEURS : le Fr. Raymond et le Fr. Hyacinthe, de l'Ordre des Frères Mineurs; et au DIACONAT MM. Walter Holland (*du diocèse de Saint-Jean, N.-B.*), Duncan Rankin (*du diocèse d'Antigonish*) et George Marr, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix.

— Par suite du mauvais temps, la Procession extérieure du Saint Sacrement n'a pu avoir lieu dimanche dernier, dans la plupart des paroisses de la ville. On a remarqué que les citoyens avaient fait des préparatifs plus considérables que les années précédentes, pour donner encore plus d'éclat à la solennité. Le bon Dieu saura les récompenser au centuple de leurs intentions et de leurs sacrifices.

A la Basilique, où Monseigneur l'Archevêque assistait aux offices après une si longue absence, les cérémonies se sont faites avec une splendeur toute particulière.

— Dans l'après-midi de mardi, le départ de S. G. Mgr l'Archevêque pour la Visite pastorale s'est fait avec l'éclat accoutumé. C'est à Saint-Honoré de Shenly que Sa Grandeur a remplacé, mercredi, Mgr l'évêque de Chicoutimi.

—S. G. Mgr Labrecque a quitté Québec vendredi matin pour retourner à Chicoutimi.

Chemin faisant, Sa Grandeur a donné la confirmation dans la chapelle du Lac-Edouard, sur la ligne du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean.

—Mardi, a eu lieu la célébration du 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Faguy, curé de Québec.

✉ Le directeur de la *Semaine religieuse*, absent de Québec depuis quelques jours, ne sera de retour que jeudi, le 16 juin.

De la présence des femmes et des protestants dans les chœurs de chant

(Toujours à titre de document, nous traduisons et reproduisons l'article suivant publié dans la *Review* (St.-Louis, Mo.) du 2 juin :)

C'est la présence des femmes dans les chœurs de chant des églises qui constitue la plus sérieuse difficulté, relativement à l'exécution du *Motu Proprio* sur la réforme de la musique sacrée. Le correspondant romain du *Freeman's Journal*, N^o 3699, de New-York, s'efforce d'éclaircir la situation par un certain nombre de distinctions :

« Le chant qui se fait durant les cérémonies du culte divin est de deux sortes : une partie appartient au clergé, l'autre à l'assistance. Les femmes ont tout droit de prendre part au chant qui appartient à toute l'assistance ; elles n'ont absolument aucun titre à prendre part au chant propre au clergé, et ce n'est que par un abus absurde et inconvenant qu'il a pu leur être permis de le faire.

« Pour ce qui est du chant appartenant au clergé, il peut être exécuté aussi par le chœur proprement dit, qui doit se composer d'hommes et d'enfants, lesquels, autant que possible, devraient porter la soutane et le surplis. L'idéal, ce serait donc que ce chœur proprement dit exécutât les parties spéciales du chant, l'assistance tout entière exécutant les autres parties.

« Mais en attendant que soit réalisé ce chant de tout le peuple, rien ne s'oppose à ce qu'un corps choisi de chantres exécute les chants qui appartiennent à toute l'assistance, et à coup sûr les femmes peuvent être admises à faire partie de ce corps.

choisi. A la messe, par exemple, le *Gloria*, le *Credo* et l'*Agnus Dei* relèvent de l'assistance, et peuvent très bien être exécutés par un corps choisi de chantres, composé d'hommes et de femmes.

« Mais le désir, ou plus exactement l'ordre du Saint-Père est que tous ceux qui prennent une part quelconque aux cérémonies du culte soient des personnes d'une honnêteté reconnue. C'est un abus et une anomalie d'admettre dans les chœurs des protestants, des Juifs et des infidèles.

« Sa Sainteté reconnaît qu'il est quelque peu difficile d'accomplir les prescriptions du *Motu Proprio* ; mais Elle espère que les évêques, les prêtres et les fidèles en général feront leur possible pour surmonter ces difficultés. Enfin, persister à admettre aux offices la musique légère de jadis, ce serait, pour les chefs des églises, manquer de respect et d'obéissance au Souverain Pontife. »

— o —

Faites-nous des hommes ! . . .

Il y aurait une résolution à prendre, en nos foyers chrétiens. Ce serait pour le père et la mère, de travailler de concert à nous former des hommes.

Quelques hommes, sans doute, se lèvent çà et là. Soyons justes : des groupes d'hommes se réveillent qui, jusque-là endormis dans une lâche inaction, ont donné lieu de douter longtemps de leur existence. C'est le groupement, l'union, l'association qui les a révélés hommes : isolés, éparpillés, abandonnés à eux-mêmes, ils se sentaient faibles, timides, impuissants comme des femmes.

Mais la chose n'en est pas moins vraie : les hommes sont rares, nous manquons d'hommes !

C'est que par le temps qui court, moins que jamais peut-être, on se préoccupe d'en faire en nos foyers chrétiens.

Et c'est la mère surtout qui manque à son devoir.

Voyez-la à l'œuvre auprès de son garçon : elle l'attife comme une fille, le dorlotte comme une poupée, le sucre comme une crème, le flatte comme un roi, l'adore comme une idole !

On dirait qu'elle prend plaisir à cultiver dans cette âme les sept péchés capitaux.

Avec cela on fait des hommes qui seront mous pour tout et forts pour rien.

Ce ne sont pas des hommes !

Inaptes à se vaincre, ils pourront faire plus tard cent lieues pour un plaisir et ne feront pas cent mètres pour un devoir ; ils donneront gaiement cinquante francs au théâtre et souscriront à regret cinq francs pour une bonne œuvre ! . . .

Il est temps de réagir ; car l'heure plus que jamais est aux efforts virils.

On le comprend, Dieu merci, et nous savons des mères qui se sont mises généreusement à l'œuvre.

Nous ne saurions trop louer en particulier cette chrétienne qui vient de lancer avec son enfant une croisade féconde que Mgr Delanaire, évêque de Périgueux, a bénie et appelée : Croisade de l'Energie.

Apprendre à l'enfant à se vaincre lui-même, voilà de la vraie et de la bonne éducation.

Puissent, d'une façon ou d'une autre, les petits *Croisés de l'Energie* se multiplier rapidement en nos familles chrétiennes !

O mères, faites-nous des hommes !

LE SEMEUR VENDÉEN.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SIXIÈME

(Suite.)

On ne saurait dire s'il y a longtemps que les Sauvages ont cette ressource. Elle suffit maintenant à leur entretien ; mais ils ne se sont jamais occupés de celui de leurs missionnaires, qui ont été fort pauvres, jusqu'au moment où l'Etat du Massachusset dont ils dépendent, étant dans le district du Maine, a enfin compris que, s'il voulait garder les Sauvages qui menaçaient de gagner le New-Brunswick, il fallait donner à leur missionnaire quelque moyen de subsister. Une somme de 350 piastres fut votée pour cet objet, et est payée très régulièrement, chaque année, à M. Romagné. Il a de plus, sur le terrain de Pleasant-Point,

un circuit d'environ 30 arpents carrés d'où il retire une bonne quantité de foin. Pour diminuer l'importunité des Sauvages, qui d'ordinaire accablent le missionnaire à toutes les heures du jour, il a eu soin de faire placer son presbytère et sa chapelle, très simple et très peu garnie, à environ six arpents du village.

31. Le jeudi étant le jour du Sacerdoce, fête inconnue dans le diocèse de Boston, l'évêque de Québec et M. Boucherville en récitèrent l'office et en célébrèrent la messe, après lesquelles les Sauvages reçurent la Confirmation et entendirent l'exhortation que M. Romagné leur adressa dans leur langue, et qui parut fort longue à ceux qui ne l'entendaient pas.

L'après-midi, les Sauvages prirent dans leurs canots l'évêque et ses deux compagnons, auxquels se joignirent le missionnaire et Louisonet, et leur bagage, pour les conduire d'abord à Moose-Island, où ils rendirent visite au colonel Gobens, commandant de la place, établi par Sir John Sherbrooke, lorsqu'il en fit la conquête. Aimable et galant homme, qui mit tout en œuvre pour donner à dîner à cette compagnie, mais qui fut refusé et remercié, parce que le capitaine Brooks, ayant annoncé qu'il ferait voile à 5 heures du soir, il fallait être rendus avant ce temps à sa goélette, mouillée à plus de deux milles de là, auprès d'une ville nommée Labeeck. Le brave homme exigeait de ses passagers une ponctualité dont il ne leur donnait pas l'exemple, puisqu'il était neuf heures du soir, lorsqu'il arriva lui-même à bord.

CHAPITRE SEPTIÈME

La *Minerve*. — Portland. — Boston. — Etat de la religion. — Les prêtres intrus. — L'abbé de la Poterie. — Son séjour à Boston et à Québec. — L'abbé Rousselet. — M. Thayer. — MM. Maignon et Cheverus. — Mgr Carroll et la division de son diocèse. — Les nouveaux évêques. — Réception faite à Mgr Plessis par Mgr Cheverus. — Brooklyn et la famille Walley. — Worcester. — Hartford. — L'Université de New-Haven. — New-York. — M. Morris. — Les églises. — Les PP. Jésuites. — Affaire de l'épiscopat. — Départ de New-York.

31 août. La *Minerve* avait deux chambres. L'évêque de Québec et ses deux compagnons s'emparèrent de celle de derrière, propre, gaie et éclairée par quatre châssis de 8 verres chaque. Ils s'attendaient que le capitaine voudrait la partager avec eux, soit pour manger, soit pour coucher, soit pour l'un

et l'autre. Il eut la discrétion de n'en rien faire, n'y entra même que très rarement, par nécessité et toujours le chapeau bas. Il avait résolu, à ce qu'il paraît, de ne faire voile que le lendemain. Mais le vent de nord-est, celui qui convenait le mieux au voyage de Boston, s'étant élevé, dès le soir même, assez violemment pour faire chasser la goélette sur son ancre il se décida à partir immédiatement.

La nuit était fort obscure. Pour se tirer du mouillage où il était, il fut obligé de rétrograder de deux lieues ; enfin il fit route et elle fut bonne toute cette nuit et le jour suivant. Le vendredi soir, le vent se ralentit, mais ne changea pas de direction, de sorte que la *Minerve* ne fut point arrêtée jusqu'au dimanche matin, qu'elle entra dans le superbe havre de Portland, où elle demeura mouillée toute la journée, en vue de la ville et peut-être à un mille de ses habitations.

1er septembre. Jusque-là, nous avons trop tenu le large pour pouvoir distinguer clairement aucun des lieux devant lesquels nous avons passé. Vraisemblablement il y aurait eu peu à voir, quand même nous aurions navigué plus près de terre. Le district du Maine est bien ce qu'il y a de moins avancé dans tous les Etats du nord. Portland est incontestablement ce qu'il offre de plus remarquable. Son port est environné d'îles extrêmement riantes, dont quelques-unes paraissent fortifiées et ont une petite garnison. Un fanal à l'entrée du havre, une citadelle à l'une des extrémités de la ville, des édifices publics entre lesquels dominant des églises dont nous entendions tinter les cloches à diverses heures du jour, une longue suite de maisons élevées et, en apparence, bien construites et nombreuses : voilà ce que notre distance nous permit d'observer. Du reste, une réflexion sérieuse affligeait l'évêque de Québec, privé d'entendre et de célébrer la messe, en ce jour, quoique ce fût celui où il récitait l'office de la translation des reliques de saint Flavian et de sainte Félicité. Oh ! qu'il se fût estimé heureux de pouvoir célébrer cette fête dans sa cathédrale, et non dans un havre étranger, d'entendre sonner les cloches qui invitent les vrais fidèles à venir entendre la parole de vérité, plutôt que celles qui appellent d'aveugles hérétiques à la prédication d'une fausse doctrine, et aux exercices d'un culte qui n'a ni sacrifice, ni autel, ni ministère proprement dit !

3 septembre. La vue de Portland, prise du point du havre où mouilla la *Minerve*, ressemble assez à la ville de Montréal, lorsqu'on la considère en venant de Laprairie et que l'on vient de passer le saut Normand. Elle paraît avoir sur la mer un front aussi étendu que Montréal sur le bord du fleuve, non compris les faubourgs qui sont aux deux extrémités de celle-ci.

La Providence nous avait procuré, depuis le départ de Saint-Jean, un vent plus avantageux et une marche beaucoup plus prompte que nous l'avions eue depuis le départ de Québec jusque-là. De Portland il ne restait plus que 40 à 50 milles pour atteindre Boston. Le vent reprit vers le soir du dimanche, et, dès le lendemain à 8 heures, cette capitale commença à se développer aux yeux des voyageurs, qui ne l'avaient pas encore vue.

4 septembre. Tout y excite la curiosité. Port vaste, bordé par des isles garnies de forts et de redoutes; vaisseaux des quatre parties du monde mouillés dans le havre; suite de quais dont on n'aperçoit pas le bout; amples et riches magasins à trois et quatre étages, construits en briques comme presque tous les édifices de la ville et occupant une infinité de bras; *State House* ou Maison d'Etat dont la lanterne élevée domine toute la ville; café à six ou sept étages, terminé par un dôme plus haut qu'aucun des clochers; églises de toutes les dominations dont chacune semble enchérir sur les autres en goût et en élégance: voilà ce qui en impose aux étrangers, du moment qu'ils aperçoivent cette ville, et leur rappelle son ancienneté, le rôle qu'elle a joué dans la Révolution Américaine, et la considération que lui donnent son commerce et son opulence parmi les autres villes des Etats-Unis. On y compte 36,000 habitants (1).

Il fallut beaucoup de temps au capitaine Brooks pour se démêler d'avec les autres vaisseaux, et mettre la *Minerve* à une moyenne portée d'un lieu de débarquement. Il était onze heures, lorsqu'il put mettre à terre ses passagers impatients, moins occupés de considérer les beautés des édifices et la propreté des rues, que de se rendre promptement vers l'édifice ca-

(1) En 1890, Boston comptait 448,477 âmes.

tholique et de présenter leurs respects à l'évêque du lieu. (1)

Qui l'eût dit, il y a trente ans, que la vraie foi serait connue et respectée à Boston, la ville de toute l'Amérique Anglaise la plus opposée au catholicisme, ville où tous les ans, au mois de novembre, on croyait que c'était un acte de religion de brûler le pape en effigie, tellement que les enfants, comme pour applaudir à ce qu'ils voyaient faire avec pareille extravagance, avaient aussi leurs petits papes qu'ils livraient aux flammes, lorsque les citoyens avaient fait au leur le même traitement.

(A suivre.)

Bibliographie

— *Manuel du Jubilé de 1904*, par le R. P. Léonard, capucin. Au profit de l'œuvre de l'Hospitalité de nuit établie au Patronage, Québec. (Paraîtra prochainement.)

Première partie. Chap. I. Origine — Chap. II. Définition — Chap. III. Division.

Deuxième partie. Chap. I. Les motifs — Chap. II. Le but du Jubilé actuel — Chap. III. Les espérances du Pape.

Troisième partie. Dispositifs du Jubilé. Chap. I. L'indulgence du Jubilé et ses conditions — Chap. II. Privilèges du Jubilé pour les confesseurs, pour les fidèles.

(1) Cet évêque était Mgr Jean Lefebvre de Cheverus, né à Mayenne et appartenant à une des premières familles de France. Ordonné prêtre en 1790, la Révolution française le força de s'exiler en Angleterre, et il passa aux Etats-Unis en 1796. Comme Mgr Plessis le raconte, il fut le premier évêque de Boston et son administration y fut extraordinairement fructueuse. En 1822, il fut rappelé en France par Louis XVIII, et nommé évêque de Montauban. Charles X le fit monter sur le siège archiepiscopal de Bordeaux et Louis-Philippe lui fit avoir le chapeau de cardinal. Il mourut en 1836.

Ce vertueux prélat avait appris que Mgr Plessis devait passer par Boston, et il s'était empressé de lui écrire le 22 mai 1815 :

« Je désire bien savoir à quelle époque à peu près vous comptez être ici. Je serais au désespoir d'être absent et de manquer l'occasion de connaître personnellement Votre Grandeur. . . . Je vous recevrai de mon mieux et dans la joie de mon cœur. . . . »

Le 19 juin, autre lettre extrêmement touchante : « Si je pouvais quitter Boston et aller à votre rencontre, mais cela m'est impossible. . . »

— VIE DE MGR GRANDIN, par le R. P. Jonquet, O. M. I. ouvrage orné de 73 gravures avec carte. Prix : broché, \$ 1.50 ; franco par la poste, \$ 1.60. S'adresser aux librairies suivantes : Giroux, libraire, 1641, rue Notre-Dame, Montréal. Cadieux et Derome, 1661, rue Notre-Dame, Montréal.

« Nous recommandons vivement à nos lecteurs ce bel ouvrage : il est d'un puissant intérêt et d'une haute édification : Mgr Grandin, pendant un demi-siècle, comme missionnaire et comme évêque, s'est dévoué dans les missions des Oblats de Marie, au nord extrême de l'Amérique ; et il sut se donner avec un zèle si entier, avec une si paternelle bonhomie, avec une si exemplaire sainteté que sa vie merveilleusement narrée est au même titre la plus édifiante lecture et la plus captivante. Comme le dit avec raison l'introduction, « c'est « l'histoire d'un cœur et d'une âme ; le lecteur constatera que cette « figure se détache en un puissant relief sur le fond incolore et monotone d'une société égoïste et sensuelle ; il devinera la bonté, la noblesse, la délicatesse de cette âme. »

Ce compte rendu est extrait de la *Croix* de Paris, et nous nous y associons pleinement. Nous désirons pourtant appuyer plus particulièrement sur cette qualification de « captivante » que le journal parisien donne à la lecture de cette biographie, et qui est absolument exacte. Nous avouerons même avoir « perdu » des heures à parcourir cet ouvrage, en des jours où nous n'avions pas le temps de lire tant que cela. C'est qu'il y a dans ces pages, non seulement l'admirable vie d'un membre si remarquable de notre épiscopat canadien, mais aussi des aventures de voyage à travers ces pays étranges de l'Ouest et du Nord, et la description des mœurs si pittoresques des tribus sauvages du Canada. Ajoutons qu'un grand nombre de gravures disséminées dans l'ouvrage lui donne un charme de plus : elles représentent des scènes du Nord-Ouest ou nous montrent les portraits des personnages ecclésiastiques qui ont travaillé à l'évangélisation de ce vaste pays. — Après tout cela, nous ne sommes pas surpris d'apprendre que l'édition est déjà près d'être épuisée. Le succès est donc extrêmement grand, étant donné les conditions de notre pays à cet égard.

— *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1902-03.*

L'une des plus intéressantes parmi toutes nos publications officielles. Les amis de l'éducation, particulièrement, — et tout le monde l'est plus ou moins, — parcourent avec plaisir soit les

rapports fournis par chacun des inspecteurs d'écoles, soit principalement le rapport du Surintendant, qui donne un aperçu général de l'état de l'instruction publique, et indique les perfectionnements qu'il serait utile d'adopter pour accroître l'efficacité de notre système éducationnel.

— *Rapport général du Ministre de la Colonisation et des Travaux publics de la province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1903.*

Bien qu'il y ait des pages et des pages de chiffres dans ce rapport, on y trouve cependant plus d'un chapitre intéressant à parcourir. Citons, par exemple, le rapport concernant la colonisation, celui où l'on rend compte des différends industriels survenus durant l'année, et l'appendice consacré aux pièces officielles relatives aux terrains occupés par certains édifices publics.

— **LES VEETUS DU CŒUR DE JÉSUS**, huitième et dernière série, par le P. Boussac. In-18. Prix : 1 fr. ; *franco* par la poste : 1 fr. 15. Les huit séries reliées en 2 volumes : 9 fr. 40. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris-VI^e.)

Nous lisons dans l'*Ami du Clergé* : Le P. Boussac, mort prématurément l'an dernier après une brillante carrière de professeur de théologie au Collège romain et à l'Institut catholique de Toulouse, avait laissé dans ses manuscrits cette huitième série de ses opuscules sur le Sacré-Cœur. Des mains pieuses l'éditent aujourd'hui. Nos lecteurs savent en quelle estime nous tenions tout ce qui sortait de la plume du P. Boussac. Rarement la plume a parlé langue plus solide et plus douce, plus claire et plus onctueuse, plus forte et plus pénétrante. Ce huitième et, hélas ! dernier opuscule, traite, en forme de neuvaine au Sacré-Cœur, de la famille, de la patrie, des œuvres catholiques, de l'état religieux, de l'assistance à la messe, de l'oraison, de la présence de Dieu, du renoncement, de la préparation à la mort, et, pour terminer, de la dévotion au Cœur de Jésus par le culte de son Image,

— **REVUE DU MONDE INVISIBLE** (6^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de mai :

Les réincarnations (*suite*) (Mgr E. Méric) — La lévitation du corps humain (*suite*) (A. de Rochas) — Les anges et les béatitudes (A. Van Mons) — Le démonisme (*suite*) — S. S. Pie X et le discernement des miracles — Comment le Curé d'Ars fut persécuté par les démons — Variétés — Tribune de nos lecteurs.